



## LE COUP DE SIFFLET – 3 -



Mise à jour le 25 février 2008

Il nous semblait utile de revenir sur la Règle du gardien de but. Vous trouverez, ci-dessous, la Règle telle qu'elle est énoncée dans les Lois du Jeu ainsi que les questions et réponses provenant du syllabus « Questions et Réponses sur les Lois du Jeu » relatives précisément à la Règle des 5 secondes ainsi qu'au principe de l'Action de Jeu.

### Règle 3 - Article 2 - Le gardien de but

#### Principe général

Définition : Pour le gardien de but, une **action de jeu**, c'est : La période de 5 secondes qui lui est octroyée entre la première touche du ballon et l'instant où il le dégage ou le passe.

La remise en jeu effectuée par le gardien de but après sortie du ballon en ligne de but n'entre pas en ligne de compte dans le nombre d'**actions de jeu** permises au gardien de but.

#### **1. Dans sa surface de but,**

- Le gardien de but peut jouer le ballon des mains et/ou des bras
  - sur dégagement de but ;
  - sur rentrée latérale ou corner d'un partenaire.
  - lorsque le ballon a été touché en dernier lieu par un adversaire ;
  - lorsque le ballon a été touché en dernier lieu de manière INVOLONTAIRE par un partenaire ;
- La règle des 5 secondes pour le gardien de but n'est d'application que sur des situations où le ballon est en jeu.
- Si pendant le jeu, le gardien de but dévie ou touche le ballon, il peut à nouveau le rejouer pour autant que celui-ci ne lui ait pas été remis VOLONTAIREMENT par un partenaire. Le gardien de but doit alors se débarrasser du ballon et clôturer ainsi son « **action de jeu** ». Le ballon doit alors avoir quitté la surface de but.
- Si pendant le jeu, le gardien de but dévie le ballon et que celui-ci quitte la surface de but, il peut à nouveau jouer le ballon tout en veillant à respecter la règle des 5 secondes.

#### **2. Dans sa moitié de terrain (surface de but comprise),**

- Dans tous les cas, le gardien de but n'a droit qu'à une seule **action de jeu**.
- Le gardien ne peut conserver le ballon plus de 5 secondes.
- Le gardien obtient le droit à une nouvelle **action de jeu** si une des quatre conditions suivantes est valablement réalisée :
  - a. après une interruption de jeu.
  - b. lorsque le ballon a été touché par un adversaire.
  - c. lorsque le ballon a entièrement franchi la ligne médiane.
  - d. après remise en jeu sur ballon sorti des limites du terrain.

#### **3. Dans l'autre moitié de terrain :**

Les règles des 5 secondes et le nombre d'**actions de jeu** du gardien de but ne sont pas d'application.

#### \* Sanction

Toute infraction à ces prescriptions sera sanctionnée par un coup franc indirect accordé à l'équipe adverse à l'endroit où l'infraction a été commise. Lorsque la faute est commise dans la surface de but, un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse sur la ligne délimitant cette surface à l'endroit le plus rapproché de celui où se trouvait le ballon (Voir Règle 11).

## QUESTIONS ET REPONSES SUR LES LOIS DU JEU

**Question 25.** Sur un tir puissant de l'adversaire, le gardien de but dévie le ballon des mains . Avant que le ballon ne sorte de la surface de but, il est repoussé vers le gardien de but par un de ses partenaires. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Si le gardien de but rejoue le ballon, un coup franc indirect sera sifflé.**

**Question 26.** Sur un tir puissant de l'adversaire, le gardien de but détourne le ballon des mains. Avant que le ballon ne sorte de la surface de but, le gardien de but touche le ballon des pieds et ensuite le reprend des mains. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Rien, le gardien de but peut rejouer le ballon, en respectant la règle des 5 secondes.**

**Question 27.** Sur un tir puissant de l'adversaire, le gardien de but détourne le ballon des mains. Avant que le ballon ne sorte de la surface de but, le gardien de but touche le ballon des pieds qui sort de la surface de but. Le gardien le rejoue ensuite du pied hors de sa surface de but. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Rien, le gardien de but peut rejouer le ballon, en respectant la règle des 5 secondes.**

**Question 28.** Sur dégagement du gardien de but en cours de jeu, celui-ci rejoue le ballon hors de sa surface de but. Alors qu'aucun adversaire n'a touché le ballon, il le renvoie du pied dans sa surface de but et le rejoue. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Rien, le gardien de but peut rejouer le ballon, en respectant la règle des 5 secondes.**

**Question 29.** En cours de jeu, le gardien de but contrôle le ballon des mains dans sa surface de but. Il passe le ballon à un partenaire dans sa propre surface de but. Ce joueur lui remet le ballon et le gardien de but le dégage hors de la surface. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Coup franc indirect aux 6 mètres.**

**Question 30.** En cours de jeu, le ballon venant de l'adversaire, le gardien de but contrôle le ballon des pieds dans sa surface de but. Il le reprend en main et le fait rebondir trois fois avant de le dégager. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : Rien si cela se passe endéans les 5 secondes.**

**Question 31.** Quand commence la règle des 5 secondes ?

**Réponse : La règle commence lorsque le ballon étant en jeu, il est touché par le gardien de but dans sa propre moitié de terrain y compris sa surface de but.**

**Question 32.** Quelle est l'influence de la règle des 5 secondes ?

**Réponse : Dans sa moitié de terrain, surface de but y comprise, le gardien, après avoir touché le ballon, doit le passer endéans les 5 secondes.**

**Question 34.** En cours de jeu, le gardien de but capte le ballon des mains dans sa surface de but. Il laisse tomber le ballon au pied et le dégage endéans les 5 secondes. Que doit faire l'arbitre ?

**Réponse : a) Si le ballon vient de l'adversaire, laisser continuer le jeu.**

**b) Si le ballon lui parvient volontairement d'un partenaire : coup franc indirect SAUF sur : rentrée latérale, coup de coin ou remise en jeu après balle au plafond auquel cas on laisse jouer.**